Sommaire

Liasse 14 2572 IS	Liasse 14 I	S RS	1
Bilan association 28 ACTIF Immobilisations incorporelles 25 Immobilisations financières 26 Stocks en cours 26 PASSIF 25 Fonds associatifs et réserves 25 Dettes 25 Engagements reçus 25 Engagements donnés 25 Compte de résultat association 30 Produits d'exploitation 30 Autres produits d'exploitation 30 Produits manciers 30 Produis exceptionnels 30 Charges financières 31 Charges financières 31 Charges exceptionnelles 31 Charges exceptionnelles 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations socroporelles 33 Immobilisations corporelles 33 Immobilisations socroporelles 34 Produs exploitation 34 Autres produits d'exploitation 36 Au	Liasse 14 2	2572 IS	11
ACTIF	Autres Ann	nexes et Crédits Impôts 14	15
Immobilisations incorporelles	Bilan assoc	ciation	28
Immobilisations incorporelles	ACTIF		28
Immobilisations corporelles Immobilisations financières 25 Stocks en cours 25 PASSIF 25 Fonds associatifs et réserves 25 Dettes 25 Engagements reçus 25 Engagements donnés 25 Compte de résultat association 30 Produits d'exploitation 30 Autres produits d'exploitation 30 Autres produits d'exploitation 31 Produits sexceptionnels 30 Charges d'exploitation 31 Charges exceptionnelles 31 Charges exceptionnelles 33 Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 ACTIF 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF Fonds associatifs et réserves Dettes 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35	7.0711	Immobilisations incorporelles	
Stocks en cours 25			
PASSIF 25 Fonds associatifs et réserves 25 Engagements reçus 25 Engagements donnés 25 Compte de résultat association 30 Produits d'exploitation 30 Autres produits d'exploitation 30 Produits exceptionnels 30 Produits exceptionnels 31 Charges d'exploitation 31 Charges exceptionnelles 31 Charges exceptionnelles 31 Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 ACTIF 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations financières 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 35 Autres produits d'exploitation <td></td> <td>Immobilisations financières</td> <td>28</td>		Immobilisations financières	28
Fonds associatifs et réserves		Stocks en cours	28
Dettes	PASSIF		29
Engagements reçus 25 Engagements donnés 25 Compte de résultat association 30 Produits d'exploitation 30 Autres produits d'exploitation 30 Produits exceptionnels 30 Charges d'exploitation 31 Charges d'exploitation 31 Charges exceptionnelles 33 Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 ACTIF 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 35 Autres produits d'exploitation 36 Produits inanciers 36 Produits inanciers		Fonds associatifs et réserves	29
Engagements donnés 25 Compte de résultat association 30 Produits d'exploitation 36 Autres produits d'exploitation 36 Produits inanciers 36 Produits exceptionnels 37 Charges d'exploitation 31 Charges exceptionnelles 33 Charges exceptionnelles 33 Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 ACTIF 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations corporelles 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 36 Produits d'exploitation 36 Produits exceptionnels 36 Charges d'exploitation		Dettes	29
Compte de résultat association 30 Produits d'exploitation 30 Autres produits d'exploitation 30 Produits financiers 30 Produits exceptionnels 31 Charges d'exploitation 31 Charges sexceptionnelles 31 Charges exceptionnelles 31 Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations corporelles 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 35 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 36 Autres produits d'exploitation 36 Produits inanciers 36 Produits inanciers 36 Charges d'exploitation 36 Charg		,	
Produits d'exploitation 30 Autres produits d'exploitation 30 Produits financiers 30 Produits exceptionnels 31 Charges d'exploitation 31 Charges financières 31 Charges exceptionnelles 31 Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations corporelles 33 Immobilisations corporelles 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 36 Autres produits d'exploitation 36 Produits exceptionnels 36 Charges d'exploitation 36 Charges d'exploitation 36 Charg		Engagements donnés	29
Produits d'exploitation 30 Autres produits d'exploitation 30 Produits financiers 30 Produits exceptionnels 31 Charges d'exploitation 31 Charges financières 31 Charges exceptionnelles 31 Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations corporelles 33 Immobilisations corporelles 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 36 Autres produits d'exploitation 36 Produits exceptionnels 36 Charges d'exploitation 36 Charges d'exploitation 36 Charg	Compte de	résultat association	30
Produits financiers 36 Produits exceptionnels 36 Charges d'exploitation 31 Charges financières 31 Charges exceptionnelles 31 Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 ACTIF 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations financières 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 35 Autres produits d'exploitation 36 Produits exceptionnels 36 Charges d'exploitation 36 Charges d'exploitation 36 Charges financières 36 Charges exceptionnelles 36<			
Produits exceptionnels 30 Charges d'exploitation 31 Charges sexceptionnelles 31 Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 ACTIF 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations financières 33 Immobilisations financières 33 Immobilisations financières 33 Fonds associatifs et réserves 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 35 Produits d'exploitation 35 Produits exceptionnels 35 Charges d'exploitation 35 Charges d'exploitation 36 Charges d'exploitation 36 Charges exceptionnelles 36 Charges exceptionnelles 36 Charges excepti		Autres produits d'exploitation	30
Charges d'exploitation 31 Charges financières 31 Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 ACTIF 33 Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 36 Autres produits d'exploitation 36 Produits manciers 35 Produits exceptionnels 35 Charges d'exploitation 36 Charges financières 36 Charges exceptionnelles 36 Charges except		Produits financiers	30
Charges financières		,	
Charges exceptionnelles 31 Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 ACTIF 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations financières 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 35 Autres produits d'exploitation 35 Produits exceptionnels 35 Charges d'exploitation 35 Charges d'exploitation 35 Charges exceptionnelles 36 Charges exceptionnelles 36 Evaluation des contributions volontaires en nature 36			
Evaluation des contributions volontaires en nature 31 Bilan association détaillé 33 ACTIF 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations financières 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 70nds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 35 Autres produits d'exploitation 35 Produits financiers 35 Produits exceptionnels 35 Charges d'exploitation 35 Charges financières 36 Charges exceptionnelles 36 Evaluation des contributions volontaires en nature 36			
Bilan association détaillé 33 ACTIF 33 Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations financières 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 35 Autres produits d'exploitation 35 Produits exceptionnels 35 Charges d'exploitation 35 Charges d'exploitation 36 Charges exceptionnelles 36 Charges exceptionnelles 36 Evaluation des contributions volontaires en nature 36			
ACTIF Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Immobilisations finan			
Immobilisations incorporelles 33 Immobilisations corporelles 33 Immobilisations financières 33 Stocks en cours 33 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 35 Autres produits d'exploitation 35 Produits exceptionnels 35 Charges d'exploitation 35 Charges financières 36 Charges financières 36 Charges exceptionnelles 36 Evaluation des contributions volontaires en nature 36		ciation détaillé	33
Immobilisations corporelles Immobilisations financières Stocks en cours PASSIF Fonds associatifs et réserves Dettes Engagements reçus Engagements donnés Compte de résultat association détaillé Produits d'exploitation Autres produits d'exploitation Produits financiers Produits financiers Produits exceptionnels Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature	ACTIF		33
Immobilisations financières 33 Stocks en cours 34 PASSIF 34 Fonds associatifs et réserves 34 Dettes 34 Engagements reçus 34 Engagements donnés 34 Compte de résultat association détaillé 35 Produits d'exploitation 35 Autres produits d'exploitation 35 Produits financiers 35 Produits exceptionnels 35 Charges d'exploitation 35 Charges financières 36 Charges exceptionnelles 36 Evaluation des contributions volontaires en nature 36			
Stocks en cours PASSIF Fonds associatifs et réserves Dettes Engagements reçus Engagements donnés Compte de résultat association détaillé Produits d'exploitation Autres produits d'exploitation Autres produits d'exploitation Produits exceptionnels Charges d'exploitation 35 Charges financières 36 Charges exceptionnelles 36 Evaluation des contributions volontaires en nature 36		•	
PASSIF Fonds associatifs et réserves Dettes Engagements reçus Engagements donnés Compte de résultat association détaillé Produits d'exploitation Autres produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature			
Fonds associatifs et réserves Dettes 34 Engagements reçus Engagements donnés Compte de résultat association détaillé Produits d'exploitation Autres produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature			
Dettes Engagements reçus Engagements donnés Compte de résultat association détaillé Produits d'exploitation Autres produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature	PASSIF		34
Engagements reçus Engagements donnés Compte de résultat association détaillé Produits d'exploitation Autres produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature			
Engagements donnés Compte de résultat association détaillé Produits d'exploitation Autres produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature 34 35 36 36 36 36 36 36			
Compte de résultat association détaillé Produits d'exploitation Autres produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits d'exploitation Autres produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature			
Autres produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature	Compte de		
Produits financiers Produits exceptionnels Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits exceptionnels Charges d'exploitation 35 Charges financières Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature 36			
Charges d'exploitation Charges financières 36 Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature 36			
Charges financières 36 Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature 36			
Charges exceptionnelles Evaluation des contributions volontaires en nature 36			
Evaluation des contributions volontaires en nature 36			
BalanceComparee 37		Evaluation des contributions volontaires en nature	
	BalanceCo	omparee	37

Liasse 14 IS RS

AGREMENT DGFIP C5114.10006

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts) 1 BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N°2033-A 2014

_		alaire obligatoire (article 302 septies pis du Code général des Impôts)		BILANS						33-A 20.	
	ésignation de l'entre dresse de l'entrepris	eprise <u>GYNELOG ASS</u> se 8 RUE DES CAPU	ICTN	ES 31500 TOULO	HICE					Néa	ınt 🔃
	uméro SIRET *			0 0 0 1 1	7031						
1	urée de l'exercice e		1 2	Durée de l'exerc	cice pr	récédent *	2				
Γ								Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 3	3 1 1 3	Exercice N-1 cl 1 1 2 2 0	los le) 1 2
r		ACTIF		Brut	A	mortissements - Provision	ons	Net 3		Net 4	
: -	Immobilisations	Fonds commercial *	010	1	012	1					
ACTIF IMMOBILISÉ	incorporelles	Autres *	014	1 894	016	48	3.0	1 41	4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations	corporelles *	028	23 980	030			7 44		10	045
IF IM	Immobilisations	financières * (1)	040		042						
ACT		Total I (5)	044	25 875	048	17 01	L3	8 86	52	10	045
Г	Matières prem	nières, approvisionnements,	050		052						
	Marchandises		060		062						
CTIF CIRCULANT	Avances et acom	ptes versés sur commandes	064		066						
RCUL	Créances	Clients et comptes rattachés*	068		070						
CTIF CIRCULANT	(2)	Autres * (3)	072	9 211	074			9 21	1	6	693
AC	Valeurs mobilière	es de placement	080		082						
	Disponibilités		084	168 046	086			168 04	16	149	733
AC	Charges constaté	es d'avance *	092	194	094			19	94		781
		Total II	096	177 450	098			177 45	50	158	
Г		Total général (I + II)	110	203 325	112	17 01	13	186 31		168	
Γ			PAS	SSIF		•		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET	1 2
\vdash	Capital social ou	individuel *					120	THE I		THE	
l	Écarts de réévalu	ation					124				
l	Réserve légale						126				
ES	Réserves régleme	entées*					130				
PROPR		dont réserve relative à l'achat d'o d'artistes v			31)	132				
UXP	Report à nouveau		ivants				134	122 89	15	98	699
CAPITA							136	22 14			196
ľ	Provisions réglen						140	22 11	,		100
l						Total I	142	145 04	12	122	895
Н	Provisions pour r	isques et charges				Total II	154	110 01			-
Н	Emprunts et dette						156				
_		ptes reçus sur commandes en co	urs				164				
DETTES (4)		omptes rattachés *					166	2 64	10		607
DET		nt comptes courants d'associés d	e l'ev	ercice N :	69	1,	172	9 63			251
\vdash	Produits constaté	•	2 1 CA	1	~		174	29 00			500
	1 Todatis constate	5 Guranec				Total III	176	41 27	_		358
\vdash				To	tal øé	néral (I + II + III)	180	186 31	_	168	
\vdash		lisations financières à moins	193	10	(4)	Dont dettes à plus d	_		195		
SIO	d'un an	s à plus d'un an	193		(4)	Coût de revient des	immo	obilisations acquises	182		112
RENVOIS	Dont comptes	s a plus d'un an	197		(5)	ou créées au cours d Prix de vente hors T		ercice *	184	3	112
Ĺ	(3) débiteurs		199			cédées au cours de l			.07		

^{*} Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

AGREMENT DGFIP C5114.10006 (2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N°2033-B 2014

Formul	aire obligatoire (article 302 septies Désignation de l'entreprise GYNELOG ASS							Néant
A-bis	du Code général des impôts) - RÉSULTAT COMPTABLE			ı	Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1		Exercic 3 1 1	e N-1 clos le 2 2 0 1 2 2
	Ventes de marchandises *	209		210				
	dont export et livraisons	215		214				
NO	Production vendue = intracommunautaires services *	217		218	49	467		67 035
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée * (Variation du stock en produit produits finis et en cours de		\neg	222				
) EXPL	Production immobilisée *	production /	-	224				
DUITS	Subventions d'exploitation reçues			226				
PRO	Autres produits		-	230	77	273		51 552
	•	d'exploitation hors T.V.A.	-	232	126	740		118 58
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	1		234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y comp	oris droits de douane)		238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		-	240				
	(dont crédit bail :		$\overline{}$	242	20	111		11 628
ATION	Autres charges externes *: (- mobilier : imi Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*	243 567	''''	244	1	367		1 83
ХРСОП	Rémunérations du personnel *	- 0		250		234		52 63
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales (cf. renvoi 380)		-	252		238		21 779
CHARG	Dotations aux amortissements *		-	254		296		3 476
	Dotations aux provisions		-	256				
	dont provisions fiscales pour implantations	259	-	262		28		
	Autres charges dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	+}					
	Total d	es charges d'exploitation	(II)	264	108			91 36
-	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-	270		466		27 22
DIVERS	Produits financiers	(III)	_	280	7	122		1 079
RGES	Produits exceptionnels	(IV)		290		464		693
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Charges financières	(V)		294		9		9
DUITS	Charges exceptionnelles	(VI)		300				440
PRO	Impôts sur les bénéfices *	(VII)		306	3	896		4 348
2 -	BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI	+ VII)	_	310	22	147	<u> </u>	24 19
В	- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le	e déficit comptable col. 2		312	22	147	314	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		_	316			1	
suo	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortisseme	ents non déductibles	_	318			1	
Réintégratio	Provisions non déductibles *			322			1	
Réir	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	3	896]	
	Divers *, dont intérêts excéden- taires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeur liquidatives sur			330				
	Entreprise nouvelles (44 sexies) Zone franche urbaine (44 octies et octies A) 987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)			e revitalisation 44 quindecles) 138		342	
Déductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989	Pôle de compétitivité (44 undecies) 990					342	
Dédt	Divers*dont ZFA (44 quaterclecies) 345 Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346					350	69
RÉ	SULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIE	EURS Bénéfice o Déficit o		352	25	974	354	
its	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356				
Déficits	Déficits antérieurs reportables : *	ont imputés sur le résultat :					360	
RÉ	SULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Béne	éfice col. 1 Déficit col	1. 2	370	25	974	372	
Prin	nes et cotisations plémentaires facultatives 381 Cotisations personn- obligatoires de l'exp	elles loitant* : 380	一		n° du centre gestion agré	de é :	388	
-	ntant de la T.V.A. collectée 374 13 700 Effectif mo	yen 376 3	is:		handicapés :		f affecté à té artisanale	861
		s prélèvements personnels	99					

 $[\]ast$ Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFiP N°2033-B 2014 Extension

Détail des réintégrations diverses (total reporté en zone 330) Montant EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350) Montant CICE 69

AGREMENT DGFIP C5114.10006

(3)

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C 2014

immobi		BILISATION	s	Valeur b				Augmentati	ons			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à			Rééval	ation léga	ale *
	ACTIF IMM	MOBILISÉ		début de				Augmentati	OHS			Diffinitions			la fin de l'exer				rigine des en fin d'e	
Immo	bilisations	Fonds commercia	al 400				402			40)4			406			\top			_
	rnorallac 1	Autres	410				412	-	1 89	4 41	14			416	:	1 894	4			_
elles	Т	Terrains	420				422			42	24			426			\top			
rpore	1	nstructions	430				432			43	34			436						
ns cc	matériel et c	ons technique outillage indus	triels 440				442			44	í4			446						
isatio	Installat agence	ions générales ments divers	450				452			45	54			456			\perp			
mmobilisations corporelles		l de transport					462			46	54			466			\perp			
		mmobilisations rporelles			22 7	63	472		1 21	-	+			476	23	3 980	0			_
Im	nmobilisation		_		22 7	162	482		0 11	48	-			486	2.1	5 875	+			_
		ТОТ			ZZ /	03	492		3 11	.2 49	94			496	23	3 875 T	5			_
II		AMORTISSE				ntant de au débu		tissements	- A			ns : dotations ercice		férents	ns : amortisseme aux éléments so		Мо		amortisse:	
		ATIONS AMO		ES	<u> </u>	au debu	i de i e	ACICICC		uc	I CA		3 0 /	de l'a	ctif et reprises			a ia iii d	e i exercic	4
S	Immobil	lisations incorp Terrains			500				502 512			480	504 514				506			4
fmmobilisations corporelles		Construction			520				522				524				526			_
corp	II	nstallations tec riel et outillage		lo.	530				532				534				536			_
ations	Installati	ions générales aménagements	, agencem	ents,	540				542				544			\rightarrow	546			_
silido		Matériel de tra			550				552				554			4	556			_
Imm	Autres	immobilisatio	ns corpore	elles	560			12 717	562			3 815	564			4	566		16	5
				TOTAL	570			12 717	572			4 296	574			4.2	576		17	0
Ш	PLUS-V	ALUES, MO	INS-VAL	UES								IS, 16% pour les du même modè		eprises	à l'IR)					
Nat	ture des immo	hilisations	1			2				3				4			5			
	cédées vir de poste à p	ées																		
1	mises hors ser réintégrées	vice ou															_			_
	le patrimoine	privé																		
	y compris les p la propriété in					-	1											1		
uc			6			7		<u> </u>		8				9	Dive ou maine		10			_
llisatio	Valeur	d'actif *	Amortisse	ements *	Vale	ur résid	uelle	Prix de	cessio	n *	C	ourt terme *			Plus ou moins-v	Long to	erme			_
	(1)	2)		3		(4)		CC	3		19 %	(6) 15	% ou 1		(7)	0% (8
idomn										$\overline{}$										_
1 Immobilisation					_															_
		1											_							_
1													L							_
1 2																				_
1 2 3 4 5																				_
1 2 3 4 5																				_
1 2 3 4 5 6																				
1 2 3 4 5 6 7 8																				
1 2 3 4 5 6 7 8																				_
1 2 3 4 5 6 7 8 9		5	80		582			584		ĘC	86		581		587			580		
1 2 3 4 5 6 7 8		50 Plus-values t	80 avahles à	19 % ⁽¹⁾	582			584 Régul	larisati	58 58 59 59	+		581 583		587			589		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

AGREMENT DGFIP C5114.10006

DGFiP $N^{\circ}2033$ -D 2014

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

F	ormulaire o A <i>bis</i> du 0	oligatoire (artic lode général de	le 302 Se s impôts)	epties Désignation de	e l'entr	epris	se:GYNELOC	3 A	SS						Néant X *
	ı	RELEVÉ	DES F	PROVISIONS - AMO	RTIS	SEN	MENTS DÉROGAT	OIF	RES						
Γ	A N	TURE DES	PROVI	SIONS			tant au début e l'exercice			igmentations : ions de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice			ontant de l'exercice
Г		Amo	ortisser	nents dérogatoires	600			602			604		606		
	Provision glement			tions exceptionnelles	601			603			605		607		
1.0	grement			isions réglementées*	610			612			614		616		
r	Pro	visions pou	r risqu	es et charges	620			622			624		626		
H			Sur in	nmobilisations	630			632			634		636		
]	Provisio	s		cks et en cours	640			642			644		646		
de	pour épréciati	on Sur o	lients	et comptes rattachés	650			652			654		656		
l		Autres	provisi	ons pour dépréciation	660			662			664		666		
H				TOTAL	680			682			684		686		
F	MOUVE	MENTS AFFE	CTANT	LA PROVISION POUR AM	IORTIS	SEM	ENTS DÉROGATOIRES	Г	Π	VENTILATION D	ES I	OOTATIONS AUX PROVISI	IONS	ET CHA	RGES À PAYER
r			Τ	Dotations			Reprises	1	٥	NON DE	DUC	CTIBLES POUR L'ASSIETT st insuffisant, joindre un état	E DE	L'IMPÔ	Т
Ir	nmob. ir	corporelles	700		705	5		1	1	Indemnités pour co	ngés	- 5	\Box		
Т	errains		710		715	5		1	2				\exists		
С	onstruct	ons	720		725	5		1	3				\exists		
	st. techr at. et ou		730		735	5		1	4				T		
In	st. géné	ales, agen- nén. div.	740		745	5		1	5				\exists		
M	latériel d ansport		750		755	5		1	6				\exists		
Α		nobilisation	ns 760		765	5		1	7				\exists		
٣	протене	TOTAL	770		775	5		1	То	al à reporter ligne 3	22 d	u tableau n° 2033-B	780		
ī	I D	ÉFICITS R	EPOF	TABLES				Τ	Ш	DÉFICITS PRO	OVE	NANTS DE L'APPLIC	ATIO	N DU	209C
D	éficits re	tant à report	er au ti	tre de l'exercice précéde	nt (1)	982		Ť	Résu	ltat déficitaire releva	nt de	l'article 209C du CGI		995	
D	éficits in	putés				983		T	Défic	its étrangers des PME an	térie	rement déduits (article 209C d	lu CGI)	996	
D	éficits re	ortables				984		\dagger	IV	DISTRIBUTIO	NS :	SOUMISES À L'ARTIC	LE 2	35 TE	R ZCA
D	éficits de	l'exercice				860		T				es devant donner lieu au paiem 235 ter ZCA au titre de l'exerc		129	
Т	otal des d	éficits restar	ıt à rep	orter		870		T	٧	ENTREPRISES DE T	ΓRΑΝ (art.	ISPORT INSCRITES AU REG L3113-1 du Code des Transp	ISTRE	800	
┌	/1	CRÉDI	TS D'I	MPÔT											
С	rédit d'in	pôt recherch	ie	202	C	rédit e fori	d'impôt pour dépense mation des dirigeants	s 2	203		П	Crédit d'impôt famille	204		
R dı	éduction 1 mécéna	d'impôt en fa	aveur	205	C		d'impôt investisseme	nt 2	206		\top	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207		
C	rédit d'in	pôt afférent mobilières	(BIC)	208	A	utres	imputations	12	211		T	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	139		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Experts-comptables janvi

AGREMENT DGFIP C5114.10006

(5) Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N°2033-E 2014

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ANT	Désignation de l'entreprise : GYNELOG ASS		Néant	*
EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT	Exercice ouvert le : 01012013 et clos le : 31122013 Durée en nombre de mois		1 2	
: DE	I - Production de l'entreprise			
S LE	Ventes de marchandises	108		
ΆЯ	Production vendue - Biens	109		
ВF	Production vendue - Services	141	49 4	67
ΛE	Production stockée	111		
ìЕВ	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
NS	Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113		
\mathcal{S}	Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	77 2	58
Ξ¥	Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
IRE	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
MPLA	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
ΧE	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
Ш	TOTAL 1	144	126 72	25
	II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
	Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
	Variation de stocks (marchandises)	122		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
	Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	19 3	97
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	7	14
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
	Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
	Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149		
	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
	Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I. P.P.	133		
	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
	TOTAL 2	152	20 1	11
	III - Valeur ajoutée produite			
	Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	106 6	14
2014	Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1329 et la 1330-CVAE)	117	106 63	14
SAGE Experts-comptables janvier 2014	(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.	afférente	à la produc	ction

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

AGREMENT	DGFIP C5114.10	006			
	6	COM	POSITION DU	CAPITAL SOCIAL	DGFiP N°2033-F 2014
Formulaire obligat (art. 38 de l'ann. III au	toire C.G.I.)			s de personnes de droit ou de fait 0 % du capital de la société)	
N° de dé _l	pôt				1 (1) Néant \times *
					1 Tream 1
EXERCICE CLC	DS LE 311 ON DE L'ENTREPRIS. 31500 L D'ASSOCIÉS OU ACTIONALES DE L'ENTREPPEL D'ASSOCIÉS OU ACTIVISIQUES DE L'ENTREPEL D'ASSOCIÉS DE L'ENTREPEL D'ENTREPEL D'ASSOCIÉS DE L'ENTREPEL D'ASSOCIÉS DE L'ENTREPEL D'ENTREPEL D'ASSOCIÉS DE L'ENTREPEL D'ENTREPEL D'ENTREPE	22013		N° SIRET 4 9 0 6	7 0 3 8 7 0 0 0 1 1
₹DÉNOMINATIC	ON DE L'ENTREPRIS	E GYNELO	OG ASS		
ADRESSE (voie) 8 F	RUE DES CAPUO	CINES		
CODE POSTAL	31500		VILLE	TOULOUSE	
NOMBRE TOTAL	L D'ASSOCIÉS OU ACTI	ONNAIRES 901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTI	ONS 902
PERSONNES MO	DRALES DE L'ENTREPF L D'ASSOCIÉS OU ACTI	ONNAIRES		CORRESPONDANTES NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTI	ONS
PERSONNES PH	IYSIQUES DE L'ENTREI	PRISE 903		CORRESPONDANTES	904
I - CAPITAL	DÉTENU PAR LES F	PERSONNES MOI	RALES :		
Forme juridique	a.	Dénon	nination		
N° SIREN (si se	ociété établie en Franc	ce)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse:	N°	Voie		, was determined.	
Adresse:	Code Postal		Commune	P	ays
Forme juridique	e	Dénon	nination		
	ociété établie en Franc	ce)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal		Commune	P	ays
Forme juridique	e	Dénon	nination		
N° SIREN (si se	ociété établie en Franc	ce)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal		Commune	P	ays
Forme juridique	e	Dénon	nination		
1 ' '	ociété établie en Franc	1		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal		Commune	P	ays
II - CAPITAI	DÉTENU PAR LES	PERSONNES PH	VSIQUES :		
er 2014		_			
Titre (2)	Nom	patronymique _		Prénom(s	s)
Nom	n marital				Nb de parts ou actions
Naissance:	Date	N° Départ		ommune P	ays
Titre (2) Nome Naissance: Naissance:	N° L	Voi			
S S	Code Postal		Commune	I	Pays
Titre (2)	Nom	patronymique [Prénom(s)
Nom	n marital			% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance:	Date	N° Départ	ement Co	ommune P	ays
Adresse:	N°	Voi	ie		
1	Code Postal		Commune	r	Dave

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligat	7 0 0ire	FILIALES	ET PAR	TICIPATIO	ONS	DGFiP N° 2033-G 2014
(art. 38 de l'ann. III au N° de dépôt	(liste d	es personnes ou group nt la société détient dire	ements de p ectement au	personnes de dr moins 10 % du	oit ou de fait capital)	1 (1) Néant x *
EXERCICE CLOS	LE 31122013			N° SIRET	4 9 0 6	5 7 0 3 8 7 0 0 0 1 1
DÉNOMINATION	DE L'ENTREPRISE	GYNELOG ASS				
ADRESSE (voie)	8 RUE DES CAPUCI					
CODE POSTAL	31500		VILLE	TOULOUSE		
NOMBRE TOTAL	L DE FILIALES DÉTENUE	S PAR L'ENTREPRISE		905		
Forme juridique [Dénomination				
N° SIREN (si soc	iété établie en France)				%	de détention
Adresse :	N°	Voie				
	Code Postal	Commune			Pa	ays
Forme juridique [Dénomination				
N° SIREN (si soc	iété établie en France)	Denomination			%	de détention
Adresse:	N°	Voie				de detention
	Code Postal	Commune			Pa	ays
Forme juridique [Dénomination				
N° SIREN (si soc	iété établie en France)				%	de détention
Adresse :	N°	Voie				
i i	Code Postal	Commune			Pa	ays
Forme juridique [Dénomination				
1	iété établie en France)				%	de détention
1	N°	Voie				
	Code Postal	Commune			Pa	ays
Forme juridique [Dénomination				
	iété établie en France)				%	de détention
Adresse :	N°	Voie				
	Code Postal	Commune			Pa	ays
Forme juridique [Dénomination				
	iété établie en France)				%	de détention
Adresse:	N°	Voie				
sages les	Code Postal	Commune			Pa	ays
Forme juridique [iété établie en France) N° Code Postal	Dénomination				
N° SIREN (si soc	iété établie en France)				%	de détention
Adresse:	N°	Voie				
	Code Postal	Commune			Pa	ays
Forme juridique [Dénomination				
	iété établie en France)				%	de détention
Adresse:	N°	Voie				
	Code Postal	Commune			Pa	ays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent auprès de votre service des impols.	N* 11084 * 15	Fe (art. 222	ormulaire obligatoire 3 du Code général des impôt	RÉPUBLIQU	ité • Fratemité E FRANÇAISE	~		N° 2065	5-SD
ent : el	Direction Générale d	es Finances Public	ques IMPO	T SUR LI	ES SOC	CIETES	Timbre	à date du se	rvice
appliqu	Exercice ouvert le	01012013	et clos	le 31122013		Régime simplifié d'i	mposition		X
2004 s	Déclaration souscrite	pour le résultat d'e	ensemble du groupe			Régime réel normal			
5 août	A IDENTIFICATION	DE L'ENTREPRIS	E		4	Adresse du siège s	ocial :		
.01 du	Talantification de	GYNELOG AS							
2004-8	Identification du destinataire	8 RUE DES	CAPUCINES						
a loi n".		31500 TOUL				_			
e par la		4 9 0 6 7 0 N°SIRET	3 8 7 0 0 0 1 1		В	ACTIVITÉ			
nodifié	Préciser éventuellement	:			A	ctivités exercées (sou	ligner l'acti	vité principa	ale):
ertés, r	l'ancienne adresse en cas de changement :					ASSOCIATION			
e et libe impôts.	le téléphone:				s	i vous avez changé d'a	ctivité, coc	hez la case	
matiqu ce des		ISCAL DES G							
i l'infor e servic	Les entreprises placées se - Date d'entrée dans le gr		upes de sociétés doivent dé	poser cette déclaration e	n deux exemplai	res. (Articles 223 A à U	du CGI)		
lative a			e du lieu d'imposition et n°	d'identification de la soc	iété mère.				
978 re uprès d									
invier i ition, a	N ° SIRET								
du 6 janvier rectification, a	C RÉCAPITU	JLATION DES	ÉLÉMENTS D'IN	IPOSITION (cf. i	notice de la d	éclaration n°2065)			
78-17 et de	1 Résultat fiscal	Bénéfice imposal au taux de 33,1/3	ble	Bénéfice impo au taux de	sable 2	5 974 Défici	t (report de l 058 A ou 372		
a loi n'	2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables	3	Résultat net de	la concession et	de la sous-concession de	licences d'	exploitation	
36 de l droit d	•	au taux de 15 %		de brev	(sou	(ligne 17 du tableau n° 2 s déduction du montant i	nposé à 15%	du cadre 1)	
t, 35 et iant. un	Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%	Pl	us-values à long erme imposables au taux de 0%			es exonérées B quindecies	
cles 34 concerr	3 Abattements et e		nment en faveur des e		ou implantée				
des art	Entreprises nouvelles art.	_	Jeunes entreprises	Zones franches u	_	Pôle de compétitivité			
sitions (onnées	Entreprises nouvelles art.	. 44 septies	innovantes	Zones franches o	l'activités	Autres dispositifs		Zone de restru	
Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n' bour les données vous concernant, un droit d'acces	Sociétés d'investissement	is \square	Bénéfice ou déficit exonéré		ecies —	Plus-values exor	nérées	de la défense a	rt.44 terdecies 🖵
Jα	immobiliers cotées	ONS (of notice)	indiquer + ou - selon le ca) de la déclaration n°206			relevant du taux	à 15%		
			içaise ou étrangère, ayant do		un certificat de cr	édit d'impôt			
	Impôt déjà versé au Trés 2. Au titre des revenus a	or (Crédit d'impôt) ind uxquels est attaché, en	iqué sur les certificats joints vertu d'une convention fisc	au relevé de solde d'impô ale conclue avec un État é	t sur les sociétés o tranger, un territo	ou afférent aux primes de sire ou une collectivité ter	ritoriale d'Ou	ıtre-	
			e cet État, territoire ou colle		Ü	uche au cadre VII de l'im	orimė n° 206	6	
	Recettes nettes soumi		SUR LES REVENU 2,50 %	S LUCATIFS (cr. no	otice de la deci	aration n 2065)			
	Vous devez obliga	toirement dépos	er votre déclaration r	°2065 par voie dém	atérialisée. L	e non respect de c	ette oblig	ation est	sanctionné par
		majoration de 0,2	2% prévue par l'article						
14	Les notices des lia	asses fiscales so	nt désormais unique "2032" ou "2033", for	ment accessibles s	ur le site www	v.impots.gouv.fr d	ans la rub	rique "Re	cherche de
vier 20									
bles jar	CGA Viseur Nom, adresse, télé	_	•						
compta	- Professionnel de		able: VEGA SARL 15	rue Paul BERNIES	31200 TOUI	LOUSE			
xperts	- Conseil : - CGA :								
SAGE Experts	- N° d'agrément du	CGA L			71		, le?		
						ité du déclarant	ARTYJE <i>I</i> RESORIE		
	La charte d	lu contribuable : des	relations entre l'administra	tion fiscale et le contribu	ahle hasées sur	les principes de simplic	ité de respe	ct et d'équité	,
(La charte d	_ commodable . des	Disponible sur www.impo				, 40 10000	o. a oquite	-

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

(2014)

F RÉPARTIT	TION DE	S PRODUITS DES ACTION	S ET P			S, A	INSI QUE I	DES REVEN	US A	SSIMILÉS DIS	TRIBUÉS
		butions correspondant aux intérêts		Payées p société e	ar la lle-même				a		
		produits des actions et parts socia aires et porteurs de parts	ies —	Payées p	ar un établis ce des titres	semen	t chargé		ь		
ne désigne pas le (le	es) bénéfici			lont la so					С		
		acomptes consentis aux associés, ac ement, soit par personnes interposée		3					d		
Montant des distrib autres que celles vi	outions	1							e		
en (a), (b), (c) et (d)								f			
	uro								g		
(À préciser par natu sur les lignes e à h)									h		
Montant des revenu									i		
Montant des revenu	us distribués	u 2° du 3 de l'article 158 du CGI 4	,								
à l'abattement de 40 Montant des revenu		u 2° du 3 de l'article 158 du CGI						total	j aàh)		
	•	NETTES VERSÉES AUX I	MEMBE	RES DE	CERTA	NES	SOCIÉTÉS			déclaration n°20	65)
Nom, prénoms, don	nicile et qua	lité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL Nombre de parts	Somm	es versées, a é, gérant ou i	u cour ion, dé	s de la période ésigné col.1, à s ou autres rén	retenue pour l' titre de traitem	assiette ents, én es fonc	de l'impôt sur les s noluments, indemn tions dans la sociét	sociétés, à chaque ités, rembourse-
 SARL - tous les SCA - associés g 	gérants ;		sociales appartenant à chaque	Année au cours de	à titre de traiten	anto		rais de représent		à titre de frai	s professionnels
 SEP et sté de coj 		om ou commandités ; s de navires - associés, gérants ou	associé en toute pro- priété ou en	laquelle le versement a été	émolum et indem	ents nités	de missio	n et de déplacen	nent	autres que ceu colonn	ix visés dans les les 5 et 6
coparticipants.		1	usufruit 2	effectué 3	proprem dits 4	ent	Indemnité forfaitaire 5	Rember sement	our- its	Indemnités forfaitaires 7	Rembour- sements 8
										,	
			1								
			-								
			-								
H AFFECTA		S VOITURES DE TOURISM		notice o	de la décla	ration					
Caractéristiques	Voit	ures affectées aux dirigeants ou aux	cadres	Pt	opriétaire (P)	_	I	lisées pour les	oesoins	généraux de l'exp	loitation Propriétaire (P)
marque et puissance		Nom, qualité et adresse de la personr à laquelle la voiture est affectée	ne		ou non propriétaire		marque puissance	Service auq	uel la vo	oiture est affectée	ou non propriétaire
ot paissance		•		_	(NP)	et	puissance				(NP)
				_							
I DIVERS	1	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉT	AIRE DU	FONDS	(en cas de	géran	ce libre)				
	A	ADRESSES DES AUTRES ÉTABLI	SSEMEN	TS (Si	e cadre est i	nsuffi	sant, joindre ı	ın état du mêm	e modè	le)	
J CADRE N	E CONCI	ERNANT QUE LES ENTRE	PRISES	S PLAC	CEES SO	US L					
		RÉMUNÉRATIONS								TERME IMPOSÉ	ES À 15%
		straction faite des sommes comprise rentis sous contrat et aux handicapé						reporter à l'ou			
				+		\neg		au cours de l'ex		rcice	
Rétrocessions d'ho	onoraires, de	e commissions et de courtages 6					VLT restant à		CICICE		
						IVI	L. I tostani i	. reporter			

Liasse 14 2572 IS

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DENOMINATION

Adresse

IMPOT SUR LES SOCIETES

ET CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

RELEVE DE SOLDE



8 RUE DES CAPUCINES

GYNELOG ASS

2572-SD

N° 12404 * 11 Art. 365 de l'annexe III au CGI

31500 TOULOU	ISE	
SIRET 4 9 0 6 7 0 3 8 7 0 0 0 1 1 Exercice social du	010113 au: 3112	13
VERSEMENTS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES		
	Montant restant à payer	Excédents constatés
		270
Impôt sur les Sociétés	01	06 370
Contribution Exceptionnelle	02	07
Contribution Sociale	03	08
Contribution sur les Revenus Locatifs	04	09
Totaux	05	10 370
Montant à payer (Ligne 05 - ligne 10)	11	
ou montant total de l'excéd	ent (Ligne 10 – Ligne 05)	12 370
Montant de l'excédent imputé sur le premier acompte de l'exercice suiva	nt	13
Remboursement d'excédent de versement demandé (ligne 12 - ligne	13)	14 370
(1) Joindre un RIB s'il s'agit d'une première demande de remboursement ou en cas de changement de compte		
DEMANDE D'IMPUTATION SUR ECHEANCES FUTURE (1)	Coch	er la case ci-contre
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION		
Somme: Date: N° d	l'opération : Date	de réception :
PAIEMENT, DATE ET SIGNATURE DU REDEVABLE		
Date: 29/05/2014	Le télépaiement est obligatoire que	elque soit le chiffre d'affaires de votre
Téléphone	entreprise. Une pénalité de 0,2% s	era appliquée (article 1738 du CGI)
Adresse électronique		
Chèque	Coordonnées bancaires de votre s	service :
Télépaiement	SIE: 3100501	
Virement	RIB/BIC/IBAN :	
Imputation (3516-SD)		/49067038700011 (2)
patatas(5010 05)	2372/0000/	(2)
(1) Souscrire le document de demande d'imputation d'une créance fiscale n° 3516-SD, disponible sur	www.impots.gouv.fr ou auprès du service des impôts	des entreprises
(2) En cas de paiement par virement, cette référence est à transmettre à votre banque, sans rien ajou (3) Le détail des calculs est présenté sur la notice	ter ni avant, ni après et sans oublier les "/"	
(a) to asian and adiona out products out in notice		
La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les	pulpolines de circulieité de como et et diferent es	ible our many imports come for at a company to the company of the

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

	IT, INFORMATIONS ET CRÉANCES DE L'EXERCICE			
A Impôt	sur les Sociétés dû au titre de l'exercice	Base	Taux	Montant
I-A01	Impôt sur les sociétés (au taux normal)		33 1/3	
I-A02	Impôt sur les sociétés (au taux réduit)	25 9		3 896
I-A03	Impôt sur les plus-values nettes		10	3 030
I-A04	Autre impôt à taux particulier			
I-A05	ridio importa taan particulari	Total IS Brut		15 3 896
B Monta	ants des taxes assimilées à l'IS constatées au cours de	l'exercice		
I-B01	Montant de la Contribution Sociale sur l'IS due au titre d	de l'exercice, avant toute déc	luction	36
I-B02	Montant de la Contribution Annuelle sur les Revenus Lo	catifs due au titre de l'exercio	e, avant toute déduction	37
I-B03	Montant de la Contribution Exceptionnelle au titre de l'ex	rercice		41
C Donné	ées utiles au calcul des acomptes de l'exercice suivant			
I-C01	Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS			38
1-001	Montant d'impot exclu du calcul des acomptes lo			00
D Monta	ants des créances d'impôts constatées au cours de l'exe	ercice		
	Créances non reportables et non restituables			_
I-D01	Crédits d'impôts sur valeurs mobilières (joindre l'imprime	,		16
I-D02	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilie			17
I-D03	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilie			19
I-D04	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilie	· · ·	n exceptionnelle	20
I-D05	PRE - Réduction d'impôt en faveur des entreprises de	presse		57
I-D06	Autres créances non répertoriées ci-dessus			44
	Créances non reportables et restituables			
I-D07	FOR - Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entrep	orise		22
I-D08	RAC - Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses s			23
I-D09	FAM - Crédit d'impôt famille			24
I-D10	CIN - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'o	euvres cinématographiques	ou audiovisuelles	25
I-D11	APR - Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage			26
I-D12	EXP - Crédit d'impôt pour dépenses de prospection co	ommerciale		27
I-D13	PTZ - Crédit d'impôt en faveur de la première accessi	ion à la propriété		30
I-D14	BIO - Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologic	que		45
I-D15	PHO - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'o	euvres phonographiques		48
I-D16	MAI - Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurate	urs		52
I-D17	TAB - Crédit d'impôt en faveur des débitants de tabac	;		55
I-D18	ART - Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art			56
I-D19	CJV - Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux	vidéo		58
I-D20	CAI - Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement			59
I-D21	CPE - Crédit d'impôt sur les avances remboursables t	ravaux d'amélioration de la p	erformance énergétique	60
I-D22	CCI - Crédit d'impôt cinéma international			61
I-D23	PTR - Crédit d'impôt prêt à taux 0 renforcé PTZ+			62
I-D24	CIO - Crédit d'impôt Outre Mer			63
I-D25	Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus			49
	Créances reportables			
I-D26	CIR - Crédit impôt recherche		1	31
I-D27		dont préfinancement 65		64 69
I-D28	COR - Crédit d'impôt pour investissement en CORSE			33
I-D29 I-D30	RAD - Report en arrière de déficits MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	dont UE ou EEE 40		34 35

rimpôts sur valeurs mobilières rimpôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières Réduction d'impôt en faveur des entreprises de presse se créances non répertoriées ci-dessus Sous total (total des lignes II-A01 à II-A04) Montant de l'IS dû après imputation des créances non restituables (I-A05 – II-A05) Admices fiscales de l'exercice, reportables au titre de l'exercice (acompte et solde) In d'impôt au titre du mécénat N-5 In d'impôt au titre du mécénat N-4 In d'impôt au titre du mécénat N-2 In d'impôt au titre du mécénat N-2 In d'impôt au titre du mécénat N-2 In d'impôt au titre du mécénat N-1	3 896
Timpôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières Réduction d'impôt en faveur des entreprises de presse Sous total (total des lignes II-A01 à II-A04) Montant de l'IS dû après imputation des créances non restituables (I-A05 – II-A05) Ances fiscales de l'exercice, reportables au titre de l'exercice (acompte et solde) In d'impôt au titre du mécénat N In d'impôt au titre du mécénat N-4 In d'impôt au titre du mécénat N-3 In d'impôt au titre du mécénat N-2	3 896
Réduction d'impôt en faveur des entreprises de presse s créances non répertoriées ci-dessus Sous total (total des lignes II-A01 à II-A04) Montant de l'IS dû après imputation des créances non restituables (I-A05 – II-A05) éances fiscales de l'exercice, reportables au titre de l'exercice (acompte et solde) n d'impôt au titre du mécénat N n d'impôt au titre du mécénat N-5 n d'impôt au titre du mécénat N-4 n d'impôt au titre du mécénat N-3 n d'impôt au titre du mécénat N-2	3 896
Sous total (total des lignes II-A01 à II-A04) Montant de l'IS dû après imputation des créances non restituables (I-A05 – II-A05) éances fiscales de l'exercice, reportables au titre de l'exercice (acompte et solde) in d'impôt au titre du mécénat N in d'impôt au titre du mécénat N-5 in d'impôt au titre du mécénat N-4 in d'impôt au titre du mécénat N-3 in d'impôt au titre du mécénat N-2	3 896
Sous total (total des lignes II-A01 à II-A04) Montant de l'IS dû après imputation des créances non restituables (I-A05 – II-A05) éances fiscales de l'exercice, reportables au titre de l'exercice (acompte et solde) In d'impôt au titre du mécénat N In d'impôt au titre du mécénat N-4 In d'impôt au titre du mécénat N-3 In d'impôt au titre du mécénat N-2	3 896
Montant de l'IS dû après imputation des créances non restituables (I-A05 – II-A05) éances fiscales de l'exercice, reportables au titre de l'exercice (acompte et solde) in d'impôt au titre du mécénat N in d'impôt au titre du mécénat N-5 in d'impôt au titre du mécénat N-4 in d'impôt au titre du mécénat N-3 in d'impôt au titre du mécénat N-2	3 896
éances fiscales de l'exercice, reportables au titre de l'exercice (acompte et solde) In d'impôt au titre du mécénat N In d'impôt au titre du mécénat N-5 In d'impôt au titre du mécénat N-4 In d'impôt au titre du mécénat N-3 In d'impôt au titre du mécénat N-2	3 896
n d'impôt au titre du mécénat N n d'impôt au titre du mécénat N-5 n d'impôt au titre du mécénat N-4 n d'impôt au titre du mécénat N-3 n d'impôt au titre du mécénat N-2	
n d'impôt au titre du mécénat N-5 n d'impôt au titre du mécénat N-4 n d'impôt au titre du mécénat N-3 n d'impôt au titre du mécénat N-2	
n d'impôt au titre du mécénat N-5 n d'impôt au titre du mécénat N-4 n d'impôt au titre du mécénat N-3 n d'impôt au titre du mécénat N-2	
n d'impôt au titre du mécénat N-4 n d'impôt au titre du mécénat N-3 n d'impôt au titre du mécénat N-2	
n d'impôt au titre du mécénat N-3 n d'impôt au titre du mécénat N-2	
n d'impôt au titre du mécénat N-2	
·	
n d'impôt au titre du mécénat N-1	
mpôt pour investissement en CORSE N	
mpôt pour investissement en CORSE N-9	
mpôt pour investissement en CORSE N-8	
mpôt pour investissement en CORSE N-7	
mpôt pour investissement en CORSE N-6	
mpôt pour investissement en CORSE N-5	
mpôt pour investissement en CORSE N-4	
mpôt pour investissement en CORSE N-3	
mpôt pour investissement en CORSE N-2	
mpôt pour investissement en CORSE N-1	
n arrière de déficits N-5	
n arrière de déficits N-4	
n arrière de déficits N-3	
n arrière de déficits N-2	
n arrière de déficits N-1	
mpôt recherche N	
mpôt recherche N-3	
mpôt recherche N-2	
mpôt recherche N-1	
mpôt compétitivité emplois	69
s créances non répertoriées ci-dessus	
Sous total (total des lignes II-B01 à II-B27)	69
Montant de l'IS dû après imputation des créances reportables (II-A06 – II-B28)	3 827
ances fiscales de l'exercice, restituables	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt pour dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt en faveur des débitants de tabac	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement Crédit d'impôt sur les avances remboursables travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement Crédit d'impôt sur les avances remboursables travaux d'amélioration de la performance énergétique Crédit d'impôt cinéma international	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement Crédit d'impôt sur les avances remboursables travaux d'amélioration de la performance énergétique Crédit d'impôt cinéma international Crédit d'impôt prêt à taux 0 renforcé PTZ+	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement Crédit d'impôt sur les avances remboursables travaux d'amélioration de la performance énergétique Crédit d'impôt cinéma international Crédit d'impôt prêt à taux 0 renforcé PTZ+ Crédit d'impôt Outre Mer	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement Crédit d'impôt sur les avances remboursables travaux d'amélioration de la performance énergétique Crédit d'impôt cinéma international Crédit d'impôt prêt à taux 0 renforcé PTZ+ Crédit d'impôt Outre Mer	
	Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement Crédit d'impôt sur les avances remboursables travaux d'amélioration de la performance énergétique Crédit d'impôt cinéma international Crédit d'impôt prêt à taux 0 renforcé PTZ+ Crédit d'impôt Outre Mer es créances non répertoriées ci-dessus

SAGE Experts-comptables janvier 2014 : Etat préparatoire.

Exercice clos le 31/12/2013

Autres Annexes et Crédits Impôts 14

N° 11662 * 08 Formulaire obligatoire Article 46 quater 0-ZK annexe III du CGI



N° 2029-B-SD (01-2014)

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE MEMBRES DE CE GROUPE

(article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : GYNELOG ASS N° SIRET de la société mère: 49067038700011

Exercice ouvert le: 01/01/2013 et clos le: 31/12/2013

I : Liste des sociétés membres du groupe et/ou sociétés intermédiaires (3) au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du j	périmètre d'intégration fiscale		dresse du principal établissement	1 ^{er} exercice d'entrée	Taux de détentie	-
		(5	si différente de l'adresse du siège)	dans le groupe (oui/non) (1)	Directe (2)	Indirecte (2)
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse				
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse				
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse				

- (1) Porter OUI dans la case si la société est entrée dans le groupe à l'ouverture de l'exercice liquidé. Dans le cas contraire, inscrire NON.
- (2) L'article 46 quater-0-ZF de l'annexe III au CGI précise que la détention de 95 % au moins du capital d'une société s'entend de la détention en pleine propriété de 95% au moins des droits à dividendes et de 95 % au moins des droits de vote, attachés aux titres émis par cette société. Lorsque ces taux ne sont pas identiques, la société indiquera le plus faible de ces deux taux.
- (3) Préciser la mention de "société intermédiaire" dans le cadre dénomination

II : Liste des sociétés qui ont cessé d'être membres du groupe et/ou sociétés intermédiaires (3) au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés								Adresse du pr	rincipal établissement (si différente de l'adresse du siège)
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse								Adresse	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse								Adresse	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse								Adresse	



SAGE EXPERS-comptables janvier zur

N° 14595 * 02 Formulaire obligatoire Article 46 quater 0-ZD annexe III du CGI



N° 2029-B-BIS-SD (01-2014)

MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOCIETES DU GROUPE POUR L'EXERCICE SUIVANT

(article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : GYNELOG ASS N° SIRET de la société mère: 49067038700011

Exercice ouvert le : 01/01/2013 et clos le : 31/12/2013

I : Liste des sociétés membres du groupe et/ou sociétés intermédiaires au titre de l'exercice suivant

Sociétés du p	oérimètre d'intégration fiscale	Adresse du principal établissement	1 ^{er} exercice d'entrée	Taux de détention	
		(si différente de l'adresse du siège)	dans le groupe (oui/non) (1)	Directe (2)	Indirecte (2)
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse			
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse			
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse			

- (1) Porter OUI dans la case si la société est entrée dans le groupe à l'ouverture de l'exercice liquidé. Dans le cas contraire, inscrire NON.
- (2) L'article 46 quater-0-ZF de l'annexe III au CGI précise que la détention de 95 % au moins du capital d'une société s'entend de la détention en pleine propriété de 95% au moins des droits à dividendes et de 95 % au moins des droits de vote, attachés aux titres émis par cette société. Lorsque ces taux ne sont pas identiques, la société indiquera le plus faible de ces deux taux.

Il : Liste des sociétés qui cessent d'être membres du groupe et/ou sociétés intermédiaires au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés									Adresse du pr	rincipal établissement (si différente de l'adresse du siège)	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										Adresse	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										Adresse	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										Adresse	





N° 2066-SD

N° 11087*15 Formulaire obligatoire (article 220-1.b du CGI)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

(2014)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS - DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE

(Montant des sommes donnant droit à imputation sur l'impôt sur les sociétés en application de conventions internationales)

EXERCICE OUVERT LE 01/01/2013 **ET CLOS LE** 31/12/2013

I DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DES REVENUS (Dénomination et forme)	N° Siret du principal établissement de l'entreprise :
GYNELOG ASS	
ASSOC.	
ADRESSE DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT	ANCIENNE ADRESSE EN CAS DE CHANGEMENT
8 RUE DES CAPUCINES	
31500 TOULOUSE	
II RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (CGI,	art. 223 A) (cocher la case) : \square
Désignation et adresse de la société mère :	
N° Siret de la société mère :	
POUR REMPLIR LA DÉCLARATION, VEUILLEZ VOUS REPORTEI	R À LA NOTICE EXPLICATIVE N° 2066-NOT-SD.
SOCIÉTÉS CONCERNÉES	
Cet imprimé doit être utilisé par les sociétés bénéficiaires de reven ou un territoire ou une collectivité d'outre-mer et Nouvelle-Calé collectivité.	us de source étrangère encaissés dans un État étranger donie ou reçus directement d'un tel État, territoire ou
A TOULOUSE , le 23/05/2014	
Signature,	
Nom et qualité du signataire	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.



Nature des revenus	Pays d'origine des revenus	Montant brut des revenus	Impôt étranger effectivement prélevé	Montant net des revenus (Col.2 - Col.3)	Crédit d'impôt attaché aux revenus	Impôt français afférent aux revenus	Crédit d'impôt imputable
	1	2	3	4	5	6	7
I. Dividendes							
	Total à reporter Cadre VII ligne A						
-							
II. Intérêts d'obligations							
	Total à reporter Cadre VII ligne B						
-							
-							
III. Revenus de créances							
	Total à reporter Cadre VII ligne C						

Nature des revenus	Pays d'origine des revenus	Montant brut des revenus	Impôt étranger effectivement prélevé	Montant net des revenus (Col.2 - Col.3)	Crédit d'impôt attaché aux revenus	Impôt français afférent aux revenus	Crédit d'impôt imputable
	1	2	3	4	5	6	7
-							
IV. Redevances							
_	Total à reporter Cadre VII ligne D						
_							
V. Jetons de _ présence,							
tantième _							
_	Total à reporter Cadre VII ligne E						
_							
VI. Autres							
revenus							
	Total à reporter Cadre VII ligne F						
	A – Total Cadre I B – Total Cadre II						
	C – Total Cadre III						
VII. Récapitulatif -	D – Total Cadre IV E – Total Cadre V						
	F – Total Cadre VI						
	Total général						

Total à reporter sur la déclaration n° 2065, cadre D2



3



N°2079-A-SD (2014)

N° 12515*09 Formulaire obligatoire Art 49 septies YO de l'annexe III au CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE ticle 244 *quater* G du code général des imp

	e l'entreprise GY	NET.	OG ASS			N° Siret : 4906	57038700011
			DES CAPUCINES			1300	7,030,00011
Adresse		500.					
Nom et adresse j			10020002				
de l'exploitant po							
entreprises indiv	iduelles						
OCIÉTÉ BÉNÉFI	CIANT DU RÉGIME I	FISCA	AL DES GROUPES DE S	OCIÉTÉS *			
Dénomination de	e la société mère					N° Siret :	
Adresse						•	
					. 🗆		
ENTREPRISE PO Date du dén	RTANT LE LABEL « ôt de la demande d'	ENT	REPRISE DU PATRIMO pi du label « entreprise	OINE VIVANT »	vivant »:		
			u patrimoine vivant »		vivant ».		
Démonson						L	
- DETERMINAT	ION DU NOMBRE D'	APPR	RENTIS OU D'ÉLÈVES ¹				
Répartition du	nombre d'apprentis			Pápartit	ion du nombre d'e	apprentis en deuxièm	na ou troiciàma s
			linlôme de niveau				
leur cycle de for	mation et préparant			de leur	cvele de formation	n et/ou preparant un	ı diplôme de niv
leur cycle de for inférieur ou ég	al à BAC+2, employ	és de	puis au moins 1	de leur supérie	cycle de formation ur à BAC+2, empl	oyés depuis au moins	s 1 mois, en fond
leur cycle de for inférieur ou ég		és de	puis au moins 1	de leui supérie	ur à BAC+2, empl	n et/ou preparant un oyés depuis au moins nois en présence dan	s 1 mois, en fond
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ²	és de	e présence dans	de leur supérie	ur à BAC+2, empl	oyés depuis au moins nois en présence dan	s 1 mois, en fond s l'année ²
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois	és de	epuis au moins 1 e présence dans Total	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	oyés depuis au moins nois en présence dan Nombre de mois	s 1 mois, en fond s l'année ² Total
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ²	és de	e présence dans	supérie	ur à BAC+2, empl du nombre de n	oyés depuis au moins nois en présence dan	s 1 mois, en fond s l'année ²
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	oyés depuis au moins nois en présence dan Nombre de mois de présence (5)	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois 3 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois 3 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois 8 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois 8 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois 8 mois 9 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois 8 mois 9 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année ² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois 8 mois 9 mois 10 mois	és de	Total (col 1 x col 2)	supérie	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	oyés depuis au moins nois en présence dan Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois 8 mois 9 mois 10 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col
leur cycle de for inférieur ou ég mois, en fonct Nombre d'apprentis (1)	al à BAC+2, employ ion du nombre de m l'année² Nombre de mois de présence (2) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois 8 mois 9 mois 10 mois 11 mois 12 mois moyen d'apprentis	és de	Total (col 1 x col 2)	Nom	ur à BAC+2, emplo du nombre de n bre d'apprentis	Nombre de mois de présence (5) 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois 8 mois 9 mois 10 mois 11 mois 12 mois	s 1 mois, en fond is l'année ² Total (col 4 x col

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts



	Répartition du nombre d'apprentis ayant un statut spécifique employés depuis au moins 1 mois en fonction du nombre de mois de présence dans l'année ⁴							
Nombre d'apprentis dont le statut spécifique ouvre droit à un crédit d'impôt	Nombre de mois de présence	(c	Total col 7 x col 8)					
majoré (7)	(8)		(9)					
	1 mois							
	2 mois							
	3 mois							
	4 mois							
	5 mois							
	6 mois							
	7 mois							
	8 mois							
	9 mois							
	10 mois							
	11 mois							
	12 mois							
Nombre annuel moyen d'app spécifique (total colonne 9/12)		3						

II - DÉPENSES DE PERSONNEL AFFERENTES AUX APPRENTIS (ne mentionner que les rémunérations et charges sociales des apprentis)

Rémunérations et accessoires	4	
Charges sociales correspondantes aux rémunérations et accessoires	5	
Subventions publiques	6	
Total (ligne 4 + 5 - 6)	7	

III - DÉTERMINATION DU MONTANT DU CRÉDIT IMPÔT APPRENTISSAGE

Crédit d'impôt pour l'accueil des apprentis en première année préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2 (<i>ligne 1x 1600</i> €)	8	
Crédit d'impôt pour l'accueil des apprentis en deuxième ou troisième année et/ou préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2 (<i>ligne 2 x 800 €</i>)	9	
Crédit d'impôt majoré pour l'accueil des apprentis ayant un statut, une qualification ou un contrat spécifique (<i>ligne 3 x 2200 €</i>)	10	
Crédit d'impôt de l'entreprise (total des lignes 8, 9, 10 dans la limite du montant indiqué ligne 7)	11	
Quote-part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou assimilées (servir le tableau cadre IV.A)	12	
Montant total du crédit d'impôt (somme des lignes 11+12)	13	

SAGE Experts-comptables janvier 2014

 ³ Relève de cette catégorie :
 - l'apprenti bénéficiant d'un accompagnement personnalisé (article L 5131-7 1° du code du travail) ou apprenti handicapé (article L 5213-2 du code du travail).

⁻ l'apprenti employé par une entreprise portant le label « Entreprise du patrimoine vivant » au sens de l'article 23 de la loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises.

- l'apprenti ayant signé un contrat d'apprentissage à l'issue d'un contrat de volontariat pour l'insertion mentionné à l'article L 130-1 du code du service

national.

 $^{^{\}rm 4}$ Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier.

IV - PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS DE PERSONNES

A - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
	TOTAL	14

B - CADRE À SERVIR PAR LES ASSOCIES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des associés et n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
	TOTAL	15

V - UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

Entreprises individuelles : reporter le montant déterminé sur la ligne prévue à cet effet de la déclaration n° 2042 C. Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant déterminé sur le relevé de solde n° 2572.

VI - DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA CRÉANCE (ENTREPRISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES)

- Si le montant du crédit d'impôt n'a pu être imputé totalement sur l'impôt dû, vous pouvez en demander la restitution en complétant ce cadre. Le remboursement peut également être demandé à partir du formulaire n° 2573-SD.

A compter du 3 mars 2014, vous pourrez demander le remboursement de votre créance par voie dématérialisée en utilisant le formulaire n° 2573-SD (en mode EFI et EDI)⁶.

- Pour les entreprises membres d'un groupe mentionné à l'article 223 A du CGI, il est rappelé que seule la société mère du groupe peut demander le remboursement d'une créance.

Montant de la créance dont le remboursement est demandé : €

23/05/2014 A TOULOUSE date et signature

VII -	CADRE	RÉSERVÉ À	À L'ADMINIS	TRATION

Date du remboursement de la créance : Cachet et signature du service

Montant du remboursement :

Date de saisie :

N° d'opération du remboursement :

N° d'opération mise à jour de la créance :

N° de R.I.B. :

⁵ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 13.

6 Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la rubrique « Professionnels » du portail fiscal www.impots.gouv.fr.





N° 2079-FCE-SD (2014)

N° 12635 *07 Formulaire obligatoire Art 49 septies ZH de l'annexe III au CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DEPENSES DE FORMATION DES DIRIGEANTS

(Article 244 quater M du code général des impôts)

Au titre de l'année, 2013 1

		itte de l'année						
Dénomination de l'entreprise	GYNELOG ASS							
Adresse	8 RUE DES CAPUCINES 31500 TOULOUSE							
N° Siret	49067038700011	Exercice ouvert le : 01/01/2013	et clos le: 31/12/2013					
Nom et adresse personnelle de l'exploitant ²								
SOCIÉTÉ BÉNÉFICIANT DU RÉ	GIME FISCAL DES GROUPE	S DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE)	7					
Dénomination de la société mère	;	_	N° Siret :					
Adresse								
- DÉTERMINATION DU CRÉD A – CAS GÉNÉRAL	IT D'IMPÔT							
Nombre de dirigeants ayant suiv	i des heures de formation au c	ours de l'année						
		se ou le dirigeant au cours de l'année civile ³	1					
Γaux horaire du salaire minimun	n de croissance ⁴		2					
Montant du crédit d'impôt [(ligne	e 1 dans la limite de 40 heures	s) x ligne 2]	3					
- 1		reprises ou des dirigeants résultant de la porter le montant indiqué ligne 12)	4					
Montant total du crédit d'impôt (ligne 3 + ligne 4)		5					
		coltation en commun (G.A.E.C.) s d'exploitation au cours de l'année civile ³	6					
Nombre d'associés chefs d'explo	oitation du GAEC		7					
Γaux horaire du salaire minimun			8					
Montant du crédit d'impôt [ligne	6 (dans la limite de 40 heures	s x ligne 7)] x ligne 8	9					
Quote-part du crédit d'impôt résu (reporter le montant indiqué lign		ntreprise dans des sociétés de personnes	10					
Montant total du crédit d'impôt (ligne 9 + ligne 10)		11					
		administration fiscale et le contribuab e sur www.impots.gouv.fr et auprès de						
compte.	elles. rrespondant aux dépenses	mentionnées au V de l'article 44 <i>quate</i> r au 31 décembre de l'année au titre de la						

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Montant total du cr	édit d'impôt dégagé 12	

III - UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

Entreprises individuelles : reporter le montant du crédit d'impôt sur la déclaration n° 2042 C.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant du crédit d'impôt sur le relevé de solde n° 2572.

RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE)⁵

Nom et adresse des associés et n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
	Total	13

	Total	13	
IV - DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA CRÉANCE (ENTREPRISES A L'IMPÔT	SUR LES SOCIÉTES)		

Précisions:

- Si le montant du crédit d'impôt n'a pu être imputé totalement ou partiellement sur l'impôt dû, vous pouvez en demander la restitution en complétant ce cadre. Le remboursement peut également être demandé à partir du formulaire n° 2573-SD. A compter du 3 mars 2014, ce formulaire sera disponible par voie dématérialisée (en mode EFI et EDI)⁶.
- Pour les entreprises membres d'un groupe mentionné à l'article 223 A du CGI, il est rappelé que seule la société mère du groupe peut demander le remboursement de la créance.

Montant de la créance imputée sur l'impôt sur les sociétés : €

Montant de la créance dont le remboursement est demandé : €

TOULOUSE date et signature 23/05/2014

V - CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date du remboursement de la créance : Cachet et signature du service

Montant du remboursement :

Date de saisie :

N° d'opération du remboursement :

N° d'opération mise à jour de la créance :

N° de R.IB

⁵ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt.

6 Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la rubrique « Professionnels » du portail fiscal www.impots.gouv.fr.



N° 14982*01 (article 244 quater C du CGI)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2079-CICE-SD

Dépenses engagées au titre de 2013

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

A COMPTER DU 2 JANVIER 2014, VOUS POURREZ TÉLÉ-DÉCLARER CE FORMULAIRE EN UTILISANT LA PROCÉDURE EDI-TDFC. POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA TÉLÉDÉCLARATION, VEUILLEZ CONSULTER LE PORTAIL FISCAL WWW.IMPOTS.GOUV.FR, RUBRIQUE « PROFESSIONNELS »

Exercice ouvert le | 01 | 01 | 2013 | Clos le | 31 | 12 | 2013 |

et pré	enoms ou dénominati	on			N'	° SIRET d	le l'er	ntrepri	ise	
t adre	esse de l'entreprise			40065	 					

Nom e et 49067038700011 Ancienne adresse (en cas de changement) : 8 RUE DES CAPUCINES 31500TOULOUSE

Société bénéficiant du régime		N° SIRET de la société mère		
fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)				

I – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT	<i>F</i>	Année civile 2013
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) ¹	1	1 730
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 4 %)	2	69
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	За	
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 4 %) x 10 %)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	69
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	69

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

ler 2014	Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIRET	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (①-②) x ③
				TOTAL 7	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales **et** auprès de l'administration fiscale. ² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

SAGE Experts-comptables janvier 2014



III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	69
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10 : - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.	10	69
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)		69

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)						
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)						
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13					
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 14 : - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14					
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15					

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	69
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire) est à demander cadre V <u>ou</u> à partir du formulaire n° 2573-SD	17	

Experts-comptables janvier 2014 IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : reporter le montant du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042C-PRO (case 8TL ou 8UW).

IV-4. Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit (hors préfinancement) :

1 O 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 40	
Solde de la créance non imputé sur l'impôt dont la mobilisation sera demandée	18	
Toolac ac la cicarice non impate sui i impot dont la mobilisation sera demandee	, ,,	

Cachet et signature du service

V - DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA CREANCE PAR LES ENTREPRISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIETES

Précisions :

- Ce cadre est à compléter uniquement lorsque la créance n'a pu être, totalement ou partiellement, imputée sur l'impôt dû (montant de la créance supérieur au montant de l'impôt dû), soit à l'issue de la période d'imputation, soit lorsque l'entreprise peut en demander la restitution immédiate. Le remboursement peut également être demandé à partir du formulaire n° 2573-SD.

A compter du 3 mars 2014, vous pourrez demander le remboursement de votre créance par voie dématérialisée en utilisant le formulaire n° 2573-SD (en modes EFI et EDI)³.

- Pour les entreprises membres d'un groupe mentionné à l'article 223 A du CGI, il est rappelé que seule la société mère du groupe peut demander le remboursement de la créance.

Montant de la créance imputée sur l'impôt sur les sociétés : 69 €
Montant de la créance dont le remboursement est demandé : €

A: date et signature:

TOULOUSE 15/05/2014

VI - CADRE RESERVER A L'ADMINISTRATION

Date du remboursement de la créance :

Montant du remboursement :

Date de saisie :

N° d'opération du remboursement :

N° d'opération mise à jour de la créance :

N° de R.I.B. :

Experts-comptables janvier 2014

³ Si vous télédéclarez via TDFC la déclaration n° 2079-CICE-SD, vous devez utiliser ce nouveau service pour la demande de remboursement de la créance de CICE. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'espace « Professionnels » du portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Bilan association

	Présenté en				
ACTIF		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 894	480	1 414		1 414
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	23 980	16 532	7 448	10 045	- 2 597
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	25 875	17 013	8 862	10 045	- 1 183
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel				1 760	- 1 760
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	370		370	3 745	- 3 375
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 841		3 841	1 188	2 653
. Autres	5 000		5 000		5 000
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	168 046		168 046	149 733	18 313
Charges constatées d'avance	194		194	1 781	- 1 587
TOTAL (II)	177 450		177 450	158 208	19 242
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	203 325	17 013	186 312	168 253	18 059

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

			Présenté en Euros
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	122 895	98 699	24 196
. Résultat de l'exercice	22 147	24 196	- 2 049
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	145 042	122 895	22 147
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			ļ
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 640	2 607	33
Autres	9 631	20 251	- 10 620
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	29 000	22 500	6 500
TOTAL (IV)	41 271	45 358	- 4 087
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	186 312	168 253	18 059
Engagements reçus			ļ
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présent					enté en Euros	
		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	49 467		49 467	67 035	- 17 568	-26,21
Montants nets produits d'expl.	49 467		49 467	67 035	- 17 568	-26,21
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Cotisations			77 258	51 550	25 708	49,87
(+) Report des ressources non utiliées des	s exercices antéi	rieurs				
Autres produits			15	2	13	650,00
Reprise de provisions						
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation		d'exploitation	77 273	51 552	25 721	49,89
Total	des produits d'	exploitation (I)	126 740	118 587	8 153	6,88
Quotes-parts de résultat sur opérations fait transféré (II)	es en commun –	- Excédent				
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'a	ctif					
Autres intérêts et produits assimilés			7 122	1 079	6 043	560,06
Reprises sur provisions et dépréciations et	transferts de cha	arges				
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilièr	es placement					
Tot	tal des produits	financiers (III)	7 122	1 079	6 043	560,06
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			96	693	- 597	-86,15
Sur opérations en capital		368		368	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de cha	arges					
Total de	es produits exc	eptionnels (IV)	464	693	- 229	-33,04
TOTAL D	DES PRODUITS	(I + II + III + IV)	134 326	120 358	13 968	11,61
	SOLDE DEBITE	EUR = DEFICIT				
	TO	TAL GENERAL	134 326	120 358	13 968	11,61
			.01020	.20 000	10 000	,51

Présenté en Euros

	Everine de	Everei ()	Prése	enté en Euros
	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	840	916	- 76	-8,30
Services extérieurs	11 660	3 805	7 855	206,44
Autres services extérieurs	7 611	6 907	704	10,19
Impôts, taxes et versements assimilés	1 367	1 837	- 470	-25,59
Salaires et traitements	59 234	52 637	6 597	12,53
Charges sociales	23 307	21 779	1 528	7,02
Autres charges de personnels	-69		- 69	N/S
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	4 296	3 476	820	23,59
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	28	8	20	250,00
Total des charges d'exploitation (I)	108 274	91 366	16 908	18,51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	9	9		0,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	9	9		0,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		440	- 440	-100
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)		440	- 440	-100
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	3 896	4 348	- 452	-10,40
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	112 179	96 162	16 017	16,66
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	22 147	24 196	- 2 049	-8,47
TOTAL GENERAL	134 326	120 358	13 968	11,61
Evaluation des contributions volontaires en nature Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
			I	I

GYNELOG ASS	8 RUE DES CAPUCINES 31500 TOULOUSE	Exercice clos le 31/12/2013
	Exercice clos le	xercice précédent

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

Bilan association détaillé

Présenté en Euros

		Exercice clos le			Exercice précédent	esenté en Euros
ACTIF		31/12/2013 (12 mois)			31/12/2012 (12 mois)	Variation
		Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, droits similaires		1 894	480	1 414		1 414
205200 LOGICIELS PROGICIELS		1 894		1 894		1 894
280520 AMORT LOGICIELS PROG			480	-480		- 480
Immobilisations corporelles						
Autres immobilisations corporelles		23 980	16 532	7 448	10 045	- 2 597
218300 MAT.BUREAU & INFORMA		23 980		23 980	22 763	1 217
281830 AMT MAT.BUR ET INFOR			16 532	-16 532	-12 717	- 3 815
Immobilisations financières						
	TOTAL (I)	25 875	17 013	8 862	10 045	- 1 183
Stocks en cours						
. Personnel					1 760	- 1 760
421000 PERSONNEL REMUNERAT.					1 760	- 1 760
. Etat, impôts sur les bénéfices		370		370	3 745	- 3 375
444000 ETAT IMPOT/LES BENEF		370		370	3 745	- 3 375
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		3 841		3 841	1 188	2 653
445666 TVA DEDUCTIBLE 19.6%		2 224		2 224		2 224
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER		1 030		1 030	709	321
445710 TVA COLLECTEE		69		69	470	69
445860 TVA SUR FACT A RECEVOIR		517 -		517	479	38
. Autres		5 000		5 000		5 000
467100 CREDITEURS DIVERS		5 000		5 000		5 000
Disponibilités		168 046		168 046	149 733	18 313
512000 C.A.T		136 000		136 000	100 000	36 000
512100 BQUE COURTOIS ALBI		624		624	7 555	- 6 931
512101 BQUE COURTOIS LIVRET A 512102 BQUE COURTOIS CPTE/LIVRE	,	30 577 104		30 577 104	41 000 100	- 10 42 3
518700 INTERETS COURUS A RE	1	741		741	1 079	- 338
Charges constatées d'avance		194		194	1 781	- 1 587
486000 CHARGES CONST.AVANCE		194		194	1 781	- 1 567 - 1 587
	TOTAL (II)	177 450		177 450	158 208	19 242
	TOTAL ACTIF	203 325	17 013	186 312	168 253	18 059

Bilan association détaillé(suite)

Présenté en Euros

Present					
PASSIF		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation	
Fonds associatifs et réserves					
. Report à nouveau		122 895	98 699	24 196	
110000 REPORT A NOUVEAU GES		122 895	98 699	24 196	
. Résultat de l'exercice		22 147	24 196	- 2 049	
	TOTAL (I)	145 042	122 895	22 147	
	TOTAL (II)				
	TOTAL (III)				
Dettes					
Fournisseurs et comptes rattachés		2 640	2 607	33	
401100 FOURNISSEURS CENTRALISATEUR			96	- 96	
408100 FOURN.FTS NON PARVEN		2 640	2 512	128	
Autres		9 631	20 251	- 10 620	
428600 PERSON AUTR CHARG A			2 244	- 2 244	
431100 URSSAF		7 107	8 2 3 9	- 1 132	
438600 ORG.SOC.AUTR.CHARG A		877	2 037	- 1 160	
<i>44</i> 5880 TVA A REGULARISER		1 647	2 731	- 1 084	
467100 CREDITEURS DIVERS			5 000	- 5 000	
Produits constatés d'avance		29 000	22 500	6 500	
487000 PDTS CONST AVANCE		29 000	22 500	6 500	
	TOTAL (IV)	41 271	45 358	- 4 087	
	TOTAL PASSIF	186 312	168 253	18 059	
Engagements reçus					
Engagements donnés					

Compte de résultat association détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation	%
	France					
Produits d'exploitation	Tanco	Exportations	rotar	Total		
Production vendue services	49 467		49 467	67 035	- 17 568	-26,21
706000 PRESTATION NESTLE	43 500		43 500	62 500	- 19 000	-30,40
706100 PRESTATIONS AUTRES	5 967		5 967	4 535	1 432	31,58
Montants nets produits d'exp	49 467		49 467	67 035	- 17 568	-26,21

	Présenté en E				
	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)	Variation	%	
Autres produits d'exploitation					
Cotisations	77 258	51 550	25 708	49,87	
756000 COTISATIONS DES ADHE	77 258	51 550	25 708	49,87	
Autres produits	15	2	13	650,00	
758000 produits divers de gestion	15	2	13	650,00	
Sous-total des autres produits d'exploitation	77 273	51 552	25 721	49,89	
Total des produits d'exploitation (I)	126 740	118 587	8 153	6,88	
Produits financiers					
Autres intérêts et produits assimilés	7 122	1 079	6 043	560,06	
768000 AUTRES PRODUITS FINA	7 122	1 079	6 043	560,06	
Total des produits financiers (III)	7 122	1 079	6 043	560,06	
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion	96	693	- 597	-86,15	
771800 AUTR.PROD.EXCEPT.OP		693	- 693	-100	
772000 PRODUITS EXERC.ANTER	96		96	N/S	
Sur opérations en capital	368		368	N/S	
778000 AUT.PDTS EXCEPTIONNE	368		368	N/S	
Total des produits exceptionnels (IV)	464	693	- 229	-33,04	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	134 326	120 358	13 968	11,61	
TOTAL GENERAL	134 326	120 358	13 968	11,61	
Charges d'exploitation					
Autres achats non stockés	840	916	- 76	-8,30	
606400 FOURN.BUR.INFORMATIQ	751	816	- 65	-7,97	
606410 FOURNITURES DE BUREA	89	100	- 11	-11,00	
Services extérieurs	11 660	3 805	7 855	206,44	
613800 LOCATIONS DIVERSES	714	434	280	64,52	
615610 CONTRATS DE MAINTENANCE 618100 CONCOURS DIV.COTISAT	747 10 198	82 <i>0</i> 2 552	- 73 7 646	-8,90 299,61	
Autres services extérieurs	7 611	6 907	704	10,19	
622600 HONORAIRES	2 350	2 100	250	11,90	
623100 ANNONCES & INSERTION	2 000	31	- 31	-100	
625100 VOYAGES ET DEPLACEME	3 706	1 398	2 308	165,09	
625110 INDEMNITES KILOMETRIQUES	445	398	47	11,81	
625600 MISSIONS RECEPTIONS	167		167	N/S	
625670 RESTAURANT 7%		2 361	- 2 361	-100	
626100 FRAIS POSTAUX	500	12	- 12	-100	
626200 INTERNET ORANGE 627200 COMM.& FRAIS EMIS EM	590 353	407 200	183 153	<i>44,</i> 96 <i>76,50</i>	
	1 367	1 837	- 470	-25,59	
Impôts, taxes et versements assimilés 633300 FORM.PROFESS.CONTINU	397	364	33	-23,39 9,07	
633500 VERTS LIBER.TAXE APP	403	358	45	12,57	
635110 taxe professionnelle	567	540	27	5,00	
635200 TAXES/CHIF.AFF.NON R		575	- 575	-100	

	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice précédent 31/12/2012	Variation	%
	(12 mois)	(12 mois)	Variation	70
Salaires et traitements	59 234	52 637	6 597	12,53
641100 SALAIRES & APPOINTEM	59 234	52 637	6 597	12,53
Charges sociales	23 307	21 779	1 528	7,02
645100 COTISATIONS A L'URSS	19 178	17 857	1 321	7,40
645300 CHARGES SOCIALES	4 129	3 923	206	5,25
Autres charges de personnels	-69		- 69	N/S
648000 AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	-69		- 69	N/S
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	4 296	3 476	820	23,59
681110 DOT.AMT IMMO INCORPO	480		480	N/S
681120 DOT.AMT.IMMO CORPORE	3 815	3 476	339	9,75
Autres charges	28	8	20	250,00
658000 CHARGES DIVERSES COURANTE	28	8	20	250,00
Total des charges d'exploitation (I)	108 274	91 366	16 908	18,51
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	9	9		0,00
661600 INT.BANCAIRES ET FIN	9	9		0,00
Total des charges financières (III)	9	9		0,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		440	- 440	-100
671200 PENAL.FISCAL PENAL.C		440	- 440	-100
Total des charges exceptionnelles (IV)		440	- 440	-100
Impôts sur les sociétés (X)	3 896	4 348	- 452	-10,40
695100 IMPOTS STE TAUX DRT	3 896	4 348	- <i>45</i> 2	-10,40
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	112 179	96 162	16 017	16,66
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	22 147	24 196	- 2 049	-8,47
TOTAL GENERAL	134 326	120 358	13 968	11,61
Evaluation des contributions volontaires en nature				

BalanceComparee

GYNELOG ASS

Balances comparées en solde

Entre 01/01/2013 au 31/12/2013 et 01/01/2012 au 31/12/2012, présenté en euros

	ſ	Balance standard		Balance standard)
		du 01/01/2013 au 31/12/2013		du 01/01/2012 au 31/12/2012		fin 2 - fin 1	
Compte	Libellé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Variation	%
110000	REPORT A NOUVEAU GES		122 894,81		98 699,11	-24 195,70	-20
	TOTAL des comptes 1		122 894,81		98 699,11	-24 195,70	
205200	LOGICIELS PROGICIELS	1 894,40				-1 894,40	-10
218300	MAT.BUREAU & INFORMA	23 980,39		22 762,54		-1 217,85	-10
210000	TOTAL des comptes 20 à 27	25 874,79		22 762,54		-3 112,25	
	To the document of the document					0 112,20	
280520	AMORT LOGICIELS PROG		480,49			-480,49	-10
281830	AMT MAT.BUR ET INFOR		16 532,36		12 717,10	-3 815,26	-23
	TOTAL des comptes 28 à 29		17 012,85		12 717,10	-4 295,75	
	FOURNISSEURS CENTRALISATE				95,82	95,82	N/5
408100	FOURN.FTS NON PARVEN		2 640,00		2 511,60	-128,40	-:
	TOTAL des comptes 40		2 640,00		2 607,42	-32,58	
421000	PERSONNEL REMUNERAT.			1 760,36		-1 760,36	N/5
428600	PERSON AUTR CHARG A			1 700,30	2 244,21	2 244,21	N/S
431100	URSSAF		7 106,59		8 238,71	1 132,12	10
438600	ORG.SOC.AUTR.CHARG A		877,03		2 036,99	1 159,96	13
444000	ETAT IMPOT/LES BENEF	370,00	0,7,00	3 745,00	2 000,00	-3 375,00	91:
445666	TVA DEDUCTIBLE 19.6%	2 224,36				2 224,36	-100
445670	CREDIT DE TVA A REPORTER	1 030,00		709,00		321,00	-3
445710	TVA COLLECTEE	69,44				69,44	-100
445860	TVA SUR FACT A RECEVOIR	517,00		478,66		38,34	-7
445880	TVA A REGULARISER		1 647,00		2 731,03	1 084,03	66
	TOTAL des comptes 42 à 45	4 210,80	9 630,62	6 693,02	15 250,94	3 138,10	
407400		5 000 00			5 000 00	10.000.00	
467100 486000	CREDITEURS DIVERS	5 000,00		1 701 44	5 000,00	10 000,00	-200
486000	CHARGES CONST.AVANCE PDTS CONST AVANCE	193,75	29 000,00	1 781,44	22 500,00	-1 587,69 -6 500,00	819 -22
467000	TOTAL des comptes 46 à 48	5 193,75	29 000,00	1 781,44	27 500,00	1 912,31	-22
	TOTAL des comptes 40 d 40	0 100,70	20 000,00	1,01,11	2, 000,00	1 012,01	
512000	C.A.T	136 000,00		100 000,00		-36 000,00	-26
512100	BQUE COURTOIS ALBI	624,14		7 554,62		6 930,48	N/5
512101	BQUE COURTOIS LIVRET A	30 576,50		41 000,00		10 423,50	34
512102	BQUE COURTOIS CPTE/LIVRET	103,77		100,00		-3,77	
518700	INTERETS COURUS A RE	741,34		1 078,65		337,31	46
	TOTAL des comptes 50 à 58	168 045,75		149 733,27		-18 312,48	
606400	FOURN.BUR.INFORMATIQ	751,27		815.95		64,68	9
606410	FOURNITURES DE BUREA	88,73		100,10		11,37	13
613800	LOCATIONS DIVERSES	714,33		433,52		-280,81	-39
615610	CONTRATS DE MAINTENANCE	747,00		819,97		72,97	10
618100	CONCOURS DIV.COTISAT	10 198,25		2 551,75		-7 646,50	-7!
622600	HONORAIRES	2 350,00		2 100,00		-250,00	-11
623100	ANNONCES & INSERTION			31,00		31,00	N/5
625100	VOYAGES ET DEPLACEME	3 706,08		1 398,32		-2 307,76	-62
625110	INDEMNITES KILOMETRIQUES	444,93		397,51		-47,42	-11
625600	MISSIONS RECEPTIONS	167,36				-167,36	-100
625670	RESTAURANT 7%			2 361,41		2 361,41	N/S
626100	FRAIS POSTAUX			11,58		11,58	N/S
626200	INTERNET ORANGE	589,77		406,81		-182,96	-3
627200	COMM.& FRAIS EMIS EM	353,14		200,32		-152,82	-43
633300	FORM.PROFESS.CONTINU	397,03		364,13		-32,90	-8
633500	VERTS LIBER.TAXE APP	403,00		358,00		-45,00	-1
635110	taxe professionnelle TAXES/CHIF.AFF.NON R	567,00		540,00 575,23		-27,00 575,23	-: N/S
635200 641100	SALAIRES & APPOINTEM	59 233,50		52 636,91		575,23 -6 596,59	-1°
645100	COTISATIONS A L'URSS	19 178,42		17 856,92		-1 321,50	- '-
645300	CHARGES SOCIALES	4 128,90		3 922,52		-206,38	
045300	OHANGES SOCIALES	4 128,90		3 922,52		-206,38	

VEGA SARL

Balances comparées en solde

Entre 01/01/2013 au 31/12/2013 et 01/01/2012 au 31/12/2012, présenté en euros

	1	Balance standard		Balance standard			1
		du 01/01/2013 au 31/12/2013		du 01/01/2012 au 31/12/2012		fin 2 - fin 1	j
Compte	Libellé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Variation	%
648000	AUTRES CHARGES DU PERSONN		69,00			69,00	-100
658000	CHARGES DIVERSES COURANTE	28,46		7,82		-20,64	-73
661600	INT.BANCAIRES ET FIN	9,26		8,79		-0,47	-5
671200	PENAL.FISCAL PENAL.C			440,00		440,00	N/S
681110	DOT.AMT IMMO INCORPO	480,49				-480,49	-100
681120	DOT.AMT.IMMO CORPORE	3 815,26		3 475,92		-339,34	-9
695100	IMPOTS STE TAUX DRT	3 896,00		4 348,00		452,00	12
	TOTAL des comptes 6	112 248,18	69,00	96 162,48		-16 016,70	
706000	PRESTATION NESTLE		43 500,00		62 500,00	19 000,00	44
706100	PRESTATIONS AUTRES		5 967,12		4 535,12	-1 432,00	-24
756000	COTISATIONS DES ADHE		77 258,20		51 550,00	-25 708,20	-33
758000	produits divers de gestion		14,59		1,90	-12,69	-87
768000	AUTRES PRODUITS FINA		7 122,41		1 078,65	-6 043,76	-85
771800	AUTR.PROD.EXCEPT.OP				692,51	692,51	N/S
772000	PRODUITS EXERC.ANTER		95,82			-95,82	-100
778000	AUT.PDTS EXCEPTIONNE		367,85			-367,85	-100
	TOTAL des comptes 7		134 325,99		120 358,18	-13 967,81	
	TOTAL Général	315 573,27	315 573,27	277 132,75	277 132,75	2 048,89	

Résultat au 31/12/2013 : Bénéfice de 22 146,81

Résultat au 31/12/2012 : Bénéfice de 24 195,70

VEGA SARL